

## NIVEAUX D'EXPLOITATION ET FILIÈRE SÉCURITÉ

# Pourquoi une négociation ?

Lundi 26 octobre a eu lieu une réunion d'échanges sur les NEX [niveaux d'exploitation] à la DRE Provence Camargue. Celle-ci a été organisée par la direction en raison d'une forte réaction du CE le 29 septembre dernier, qui faisait suite aux débats à ce sujet depuis juin mais aussi à des questions posées aux DP et aux courriers envoyés à la DRH par certaines organisations syndicales dont la CFDT <sup>[1]</sup>.

Un point précis a été fait en présence de l'ensemble de la hiérarchie concernée et des quatre organisations syndicales représentatives sur l'établissement Provence Camargue.

### Rien de neuf

Quoi de neuf ? Rien de plus que ce que nous avons déjà compris. Bref, selon ASF, les NEX permettront "d'ajuster le nombre de patrouilleurs". Pour la CFDT, le débat est bien plus large que cette simple présentation. En effet l'évolution du métier, la mise en place de nouvelles technologies [GPS, FLU, lecture embarquée des zones d'ombres, etc.], mais aussi la réorganisation du service télécom qui permet une lisibilité immédiate du positionnement de l'ensemble des patrouilleurs d'une DRE [patrouille nouvelle génération] a déjà ou va modifier l'organisation de la filière sécurité !

### Alors pourquoi et sur quoi négocier ?

Pour la CFDT, il s'agit d'une véritable réorganisation de la filière qui ne dit pas son nom. Il faut donc redonner une lisibilité à ce métier en lui donnant les garanties nécessaires à son exercice et au maintien de sa qualité, à laquelle nous sommes tous tant attachés.

Et là, il y a 2 visions syndicales:

➤ s'opposer pour bloquer en espérant que cela réussisse partout et que cela tienne. Pour combien de temps... ?

➤ négocier pour ne pas se laisser déborder, voire engloutir dans une évolution qu'aucune convention n'aurait encadré. Négocier pour aboutir à une convention ambitieuse et durable.

### Tout ASF est concernée !

L'exemple le plus récent d'une situation similaire se trouve dans la négociation sur la filière télécom. Elle s'annonçait difficile et elle le fut, quasiment insoluble au départ mais à l'arrivée tous les salariés de cette filière, y compris et surtout ceux qui ne sont pas intégrés aux PC CAP, ont vu ou verront leur situation prise en compte grâce aux engagements inscrits dans cette convention. Tout comme pour cette filière, la future négociation doit porter sur l'ensemble des salariés concernés, et non pas sur un ou deux établissements comme certains responsables le souhaitent !

Laisser croire aux salariés que la seule revendication "maintien intégral du nombre de patrouilleurs par poste" soit la bonne serait la preuve soit d'une stratégie visant à laisser ASF démanteler cette filière pour surfer ensuite sur les rancœurs des salariés, soit d'un terrible manque d'analyse et d'imagination. Ou l'aveu de l'impossibilité de certains [enfermés dans un discours dogmatique et rigide] à présenter la situation dans sa totalité à des salariés que la CFDT, au contraire, estime tout à fait capables de la comprendre.

Et pour ajouter un point important à la réflexion : il est à noter que depuis des mois la direction écarte, certes poliment, toute possibilité d'ouverture de négociation.

Pour la CFDT, il est indispensable que l'ensemble des salariés effectuant de la patrouille se demandent :

## POURQUOI ?

[1] Courriers en ligne sur [www.cfdt-asf.fr](http://www.cfdt-asf.fr), rubrique « Courriers ».